



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS / 2025-01-30-05**

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-cinq, le trente janvier, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance ordinaire sous la présidence de Madame Blandine LEFEBVRE, Présidente.

**Étaient Présents** : LEFEBVRE Blandine ; CARON Anne-Marie ; POISSON Caroline ; EVRARD Corinne ; OUADJAFAR Arlette ; Hélène VERRAES ; PETAIN Angélique

**Absents excusés** : MOA Khadija (pouvoir à Anne-Marie CARON) ; RIMOLA Marcello (pouvoir à Blandine LEFEBVRE) ; POIS Marie-Beatrice ; POIS Laurine ; FOURNEAUX Catherine

**Absent** : WINTER Gwenaël

Formant la majorité des membres en exercice

Date de convocation : 16/01/2025

Date d'affichage : 16/01/2025

Nombre de conseillers en exercice : 13

Présents : 7      Votants : 9

**Madame CARON a été désignée secrétaire de séance.**

\*\*\*\*\*

**OBJET : ADHESION DU CCAS AU SYSTEME NATIONAL D'ENREGISTREMENT DES  
DEMANDES DE LOGEMENTS SOCIAUX**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

**Le Conseil d'administration, à l'unanimité :**

- Valide l'inscription du CCAS de Saint-Nicolas d'Aliermont au service national d'enregistrement afin de devenir centre d'enregistrement des demandes de logement locatif social ,
- Autorise madame la présidente à signer la convention afférente entre le CCAS et le préfet du département, ainsi que tout acte consécutif à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures,

Le 31/01/2025

Le Maire, Présidente du CCAS  
Blandine LEFEBVRE



La secrétaire de séance,  
Anne-Marie CARON